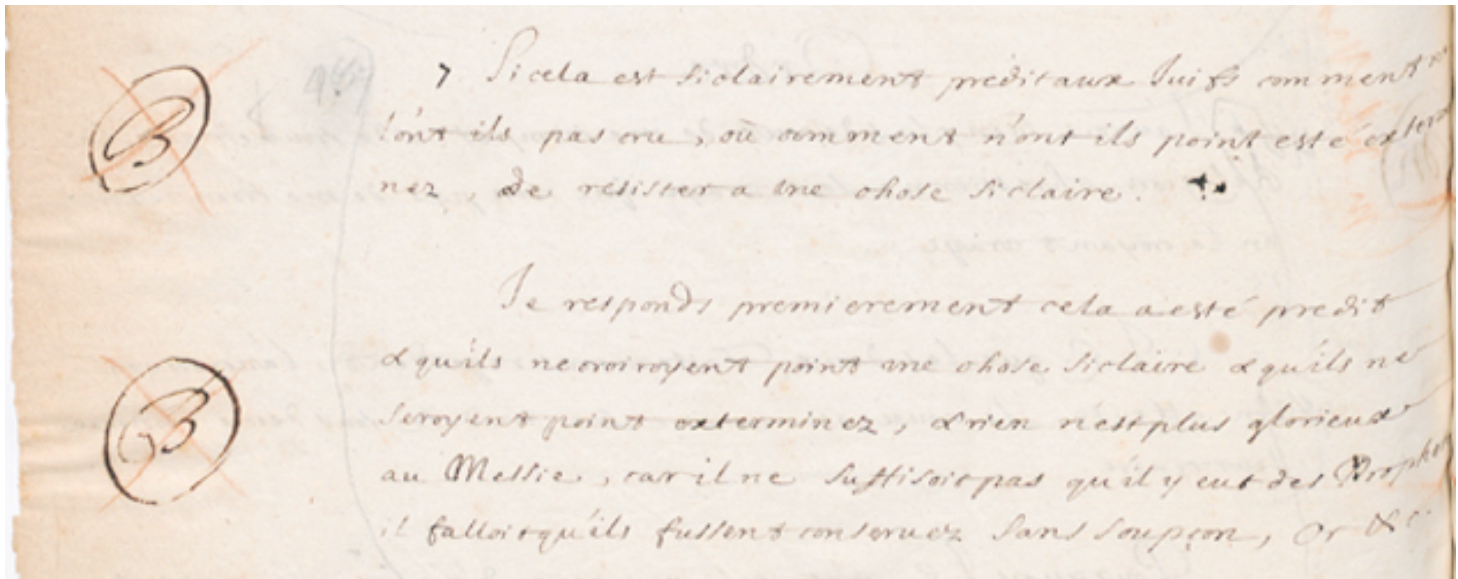


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

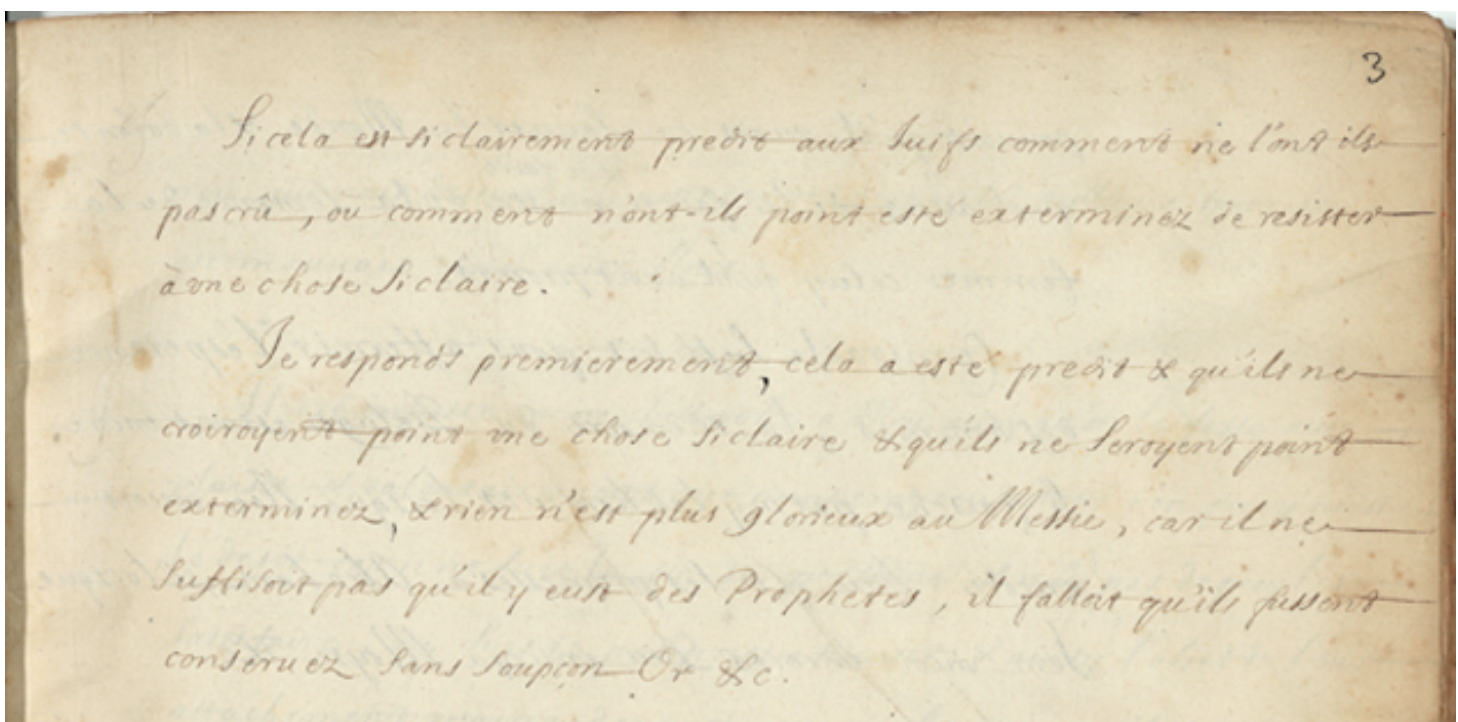
C₁, p. 191 v° (l'image du texte est déformée à droite)



7 Si cela est si clairement predit aux Juifs comment [ne] l'ont ils pas cru, où comment n'ont ils point esté exter[mi-]nez, de resister a une chose si claire.

Je responds premierement cela a esté predit & qu'ils ne croiroient point une chose si claire & qu'ils ne seroyent point exterminiez, & rien n'est plus glorieux au Messie, car il ne suffisoit pas qu'il y eut des prophe[tes] il falloit qu'ils fussent conservez Sans soupçon, Or &c.

C₂, p. 3



Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, numéro à la plume, *B* entouré à la plume et coché d'un X à la sanguine) et de C₂ (*J* à la plume) : voir la description des Copies C₁ et C₂.

Un *B*, écrit à l'encre noire et entouré d'un cercle de la même couleur, puis coché au moyen d'un X écrit à la sanguine, a été ajouté en marge de chaque paragraphe dans C₁ : cette marque aurait, selon J. Mesnard, été utilisée par Étienne Périer pour sélectionner les fragments à ajouter dans l'édition de 1678. Cette hypothèse est vérifiée dans de nombreux cas et la plupart des fragments intégrés dans l'édition de 1678 ont ainsi été marqués (soit d'un B soit, plus rarement, d'un M). Le texte a été ajouté dans l'édition de 1678.

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original à une exception près :

le copiste a transcrit *qu'il y eut* au lieu de *qu'il y eust* (c'est-à-dire *qu'il y eût*) dans C₁.

Le réviseur a ajouté une virgule après *premierement* et *exterminiez* dans C₂.

Le texte est séparé des autres fragments dans les deux Copies.